

PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE ROSA PARKS NANTES 2019 - 2023

*Des ambitions partagées...
...sur les chemins de la réussite*

REUSSITE

COOPÉRATION



INSERTION

SOLIDARITÉ

Le projet d'établissement REP+ Rosa Parks 2019-2023 est une déclinaison du nouveau projet de réseau et est défini autour des quatre ambitions du projet académique et les six priorités du référentiel de l'éducation prioritaire. En s'appuyant sur le bilan du dernier projet d'établissement 2015-2018, des indicateurs - tels que les résultats aux évaluations de début de CP et de 6° - et des actions mises en œuvre depuis quatre ans, ce projet d'établissement se veut à la fois une poursuite des objectifs déjà engagés depuis quatre ans et un élargissement vers de nouvelles priorités.

La 1^e des ambitions, au regard simplement des résultats aux évaluations nationales (cycles 2, 3) et du DNB, demeure la **RÉUSSITE**, la maîtrise des compétences du socle pour l'ensemble des élèves du réseau et en particulier la maîtrise de l'écrit et de l'oral. Les dispositifs pédagogiques mis en place dans les différents cycles, y contribuent.

La 2^e ambition vise la nécessaire **COOPÉRATION** des élèves et des équipes afin de résoudre les problèmes auxquels chacun est confronté au quotidien à l'échelle de la classe, de l'établissement et du réseau : coopération entre élèves dans la construction des compétences et connaissances, mutualisation des pratiques et coopération entre enseignants, apport en compétences des partenaires extérieurs. Tout ceci contribue à rendre le réseau plus efficace et efficient et participe d'un meilleur climat scolaire au sein de nos établissements.

La 3^e ambition liée aux deux précédentes demeure l'**INSERTION**. Il s'agit bien de favoriser l'insertion de nos élèves dans un monde de plus en plus complexe. Cela passe par une intégration, une appropriation des valeurs et des principes de la République. Cela s'inscrit aussi dans cette volonté de donner aux élèves du réseau dès leur plus jeune âge, toutes les clés et les codes pour devenir autonomes dans leurs apprentissages. La mise en œuvre des parcours culturels, citoyens, de santé et avenir sont autant de moyens et d'occasion de leur permettre d'être ambitieux, d'élargir leur champ des possibles et de les préparer au monde de demain.

Enfin la 4^e ambition au regard du public accueilli et de ses fragilités demeure la **SOLIDARITÉ**. Il s'agit notamment de permettre à des parents les plus éloignés de l'Ecole, de participer pleinement à la scolarité de leur enfant, d'identifier leurs besoins liés à la coéducation et y répondre. De plus l'inclusion au quotidien des élèves à besoins particuliers est aussi un acte fort de solidarité et d'une impérieuse nécessité au sein du réseau.

L'ensemble des équipes du collège, c'est-à-dire 55 personnels œuvrent quotidiennement, modestement, avec bienveillance et exigence, pour offrir à chacun des 320 élèves du collège le meilleur et former de futurs citoyens responsables. Ce nouveau projet d'établissement axé sur la réussite, la coopération, l'insertion et la solidarité fédère l'équipe et a pour vocation de répondre à ces ambitions.

Le collège Rosa Parks (qui portait le nom du Breil jusqu'en 2015) est un établissement REP+ créé en 1971. Il est à la tête d'un réseau de neuf Ecoles, toutes classées REP +. Il accueille 320 élèves dont une vingtaine élèves d'UPE2A. Son effectif en augmentation régulière depuis 2012 (247) se stabilise autour de 310/320 depuis quatre ans. Une population scolaire qui fluctue beaucoup sur une année (entre 15 à 20 élèves chaque année). Depuis quatre ans, la sociologie particulière du public s'est accentuée. Les catégories socio-professionnelles favorisées et très favorisées très faibles en proportion, sont devenues marginales (- de 5%) et dans le même temps la proportion de population défavorisée s'est accrue (70%). Le nombre d'élèves allophones et ex-allophones est en augmentation (14% en 2018). La modeste attractivité (entre 50 à 70 % selon les années) de l'établissement renforce l'absence de mixité (les populations favorisées n'intègrent pas le collège) mais répond paradoxalement aussi à la problématique des infrastructures. En effet, le bâti n'est pas toujours adapté à l'accueil de ces 320 élèves : salles de classe sous-dimensionnées, préau et cour de récréation trop petite, problématique de la non accessibilité des locaux à l'ensemble des publics (absence d'ascenseur par exemple). Cela complexifie le travail des enseignants et de la vie scolaire et ne garantit pas toujours un climat scolaire serein.

Les résultats au DNB sont en amélioration, témoignage s'il en est du dynamisme pédagogique et de la valeur ajoutée que constitue l'équipe. Mais les résultats aux épreuves écrites finales du DNB sont encore très en deçà des attendus. Cela implique de continuer à travailler le développement des compétences du domaine 1 du socle commun et en particulier le rapport à l'écrit. Les chiffres de l'orientation montrent aussi une meilleure prise en charge des élèves en fin de 3^e avec une proportion vers la 2nde générale en augmentation (+ 16 pts, 34 % en 2014, 50% en 2017), chiffre désormais comparable aux autres établissements REP+. La mise en œuvre du parcours excellence et la poursuite des actions menées dans le cadre du parcours avenir avec notamment les classes de 3^e et leurs professeurs principaux permettent une meilleure appréhension du champ des possibles pour les élèves en adéquation avec leurs ressources, leurs aptitudes. Malgré tout, on se retrouve parfois devant un obstacle de la part de familles déclassées socialement et qui redoutent avec le lycée professionnel un déclassement scolaire. Quelques élèves en situation de décrochage au sein du collège décrochent totalement au lycée. Il s'agira de poursuivre le travail engagé et les dispositifs mis en œuvre pour favoriser l'**insertion** de tous les jeunes et les dispositifs particuliers pour éviter le décrochage en développant des parcours particuliers.

Le climat scolaire s'est amélioré. Une plus grande stabilité des équipes en général et de l'équipe vie scolaire en particulier, l'élaboration d'un projet éducatif et projet vie scolaire y contribuent. Le travail mené, dans le cadre de la réforme du collège, avec le développement de pratiques pédagogiques renouvelées (co-animation notamment, dispositif de médiation culturelle, laboratoire pédagogique) a permis de se centrer sur la classe, 1^{er} lieu du décrochage et des tensions. Cela a favorisé une plus grande **réussite** des élèves dans leurs apprentissages et la construction des compétences du socle. Les projets pédagogiques et culturels, qui sont un marqueur fort du collège, dans le cadre des EPI, de l'AP favorisent aussi l'adhésion des élèves. La **coopération** répétée, régulière, entre enseignants, sur le quotidien de la classe a permis à l'équipe d'être force de propositions. Cela s'est traduit par la mise œuvre de dispositifs pédagogiques novateurs (Médiations culturelles, Ap comme apprendre) qui répondent aux problématiques rencontrées. Il reste des marges de progression même si l'évolution du profil du public accueilli, la fragilité des contextes éducatifs avec de nombreuses familles très éloignées de l'école complexifie le travail engagé. Des dispositifs pédagogiques à destination des élèves les plus fragiles ont été mis en place, notamment en direction des élèves ex-allophones. Certains indicateurs de vie scolaire (retards, absences) nécessitent aussi de développer des espaces et des temps **solidaires** pour accompagner le plus possible les familles et leur (re)donner un rôle de co-éducateur. Des actions, au sein du réseau notamment, des outils (E-lyco), des dispositifs existent (OEPRE, café des parents) pour favoriser ce lien. Il faudra les poursuivre et les renforcer, voire en inventer de nouveau ou les transformer dans le cadre du PIA. Les acteurs locaux (associations entre autres), territoriaux institutionnels demeurent un apport de compétences toutefois la multiplicité des acteurs rend parfois difficile la continuité et la cohérence des actions. Enfin cela induit un renforcement du réseau et le nouveau projet de réseau 2019-2023 sera un point d'appui partagé par l'ensemble des équipes du réseau et les partenaires.

Ressources mobilisables dans l'établissement :

- Une équipe éducative, dynamique, motivée, qui coopère aisément, qui se montre force de proposition et en capacité de construire des dispositifs pédagogiques.
- Des coordonnateurs des dispositifs internes au collège investis et compétents.
- Un réseau en dynamique qui s'appuie sur une coordination partagée (1^e et 2nd degré) et expérimentée.

Points d'appui :

- Les différents dispositifs pédagogiques mis en œuvre, en s'appuyant sur la coopération des enseignants, sur la co-animation. (AP/ EPI/ Médiation culturelle/ Ap comme apprendre).
- Des enseignants porteurs de projets culturels nombreux qui ouvrent les élèves sur le monde dans le cadre du PEAC.
- La coopération entre enseignants, notamment dans le cadre de la pondération
- Une prise en compte de la diversité des publics au sein de la classe (mise en œuvre des PPRE)
- Un réseau en construction qui s'appuie sur le travail des trois coordonnateurs du réseau.
- Les partenariats éducatifs, culturels, linguistiques mis en œuvre avec les associations, les lieux culturels, le rectorat, les collectivités locales, notamment le conseil départemental dans l'accompagnement des projets éducatifs et culturels, la ville de Nantes dans la mise en œuvre de dispositif particulier à destination des élèves.
- Les ressources mobilisables et les actions mises en œuvre dans le cadre du PIA

Points faibles :

- L'absence de mixité sociale au sein des élèves. Les élèves qui ont des performances porteuses d'espoir en CM2 n'intègrent pas ou si peu le collège. Un phénomène de ghettoïsation qui rend fragile les avancées.
- La difficile communication avec de nombreuses familles (barrière de la langue, codes de l'Ecole très éloignés)
- Les infrastructures du collège, source de tensions.
- L'absence de service de demi-pension propre au collège réduit l'emprise éducative sur les élèves (entre ¼ et 1/3 des élèves sont demi-pensionnaires)
- Les postes partagés et blocs moyens provisoires.
- La difficulté parfois à poser les bons diagnostics sur les élèves au regard des nombreuses difficultés.

REUSSITE

Objectifs

Axe 1 : Garantir et renforcer la maîtrise des fondamentaux (LIRE / ECRIRE/ PARLER / COMPTER) et les compétences requises pour chaque élève du réseau

Objectif 1 : Développer et renforcer les pratiques pédagogiques qui favorisent l'autonomie dans les apprentissages des élèves

Poursuivre le travail sur l'explicitation des démarches et objectifs pour soutenir l'activité des élèves. Soutenir la confiance des élèves dans leur capacité à apprendre et à réfléchir par eux-mêmes.

Objectif 2 : Poursuivre le travail sur la maîtrise de l'écrit et l'enrichissement du lexique.

Organiser plus explicitement une progression des compétences dans ce domaine.

Accentuer et organiser l'apprentissage du vocabulaire sur l'ensemble des cycles.

Encourager des pratiques de lecture longues régulières.

Objectif 3 : Poursuivre et élargir la mise en œuvre d'activités orales variées

Continuer de mettre l'accent sur les pratiques langagières en lien avec l'apprentissage de l'écrit.

Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante

Objectif 1 : Une évaluation au service des apprentissages compréhensible et visible pour tous

Poursuivre le travail sur la construction d'outils d'évaluation par compétences favorisant et développant les pratiques d'autoévaluation ou de verbalisation de ce qu'ils ont appris.

Objectif 2 : L'accompagnement du travail personnel est organisé

Soutenir la mise en place de dispositifs internes et externes permettant d'accompagner les élèves pour faire leurs devoirs et les accompagner dans leurs activités d'apprentissage dans et en dehors de la classe.

Axe 3 : Former à la complexité du monde

Objectif 1 : Apprendre aux élèves à travailler en équipe

Développer des pratiques collaboratives dans la classe.

Former les élèves à débattre.

Mutualiser les outils et démarches pour construire les compétences sociales et civiques.

Objectif 2 : Développer l'utilisation du numérique dans et hors la classe

Favoriser, développer et former les élèves à alimenter les espaces numériques de travail.

Equiper tous les établissements du réseau, du cycle 1 au cycle 4 de matériel numérique adapté et suffisant pour en permettre un usage régulier et pour former tous les élèves à une pratique du numérique raisonnée, responsable et respectueuse d'autrui et de soi-même.

Développer les projets pédagogiques qui intègrent les usages du numérique.

Objectif 3 : Développer l'enseignement et l'usage des langues vivantes

Valoriser et cultiver la diversité linguistique.

Assurer la continuité des parcours d'apprentissage des langues vivantes du cycle 1 au cycle

Propositions de mise en œuvre

Axe 1 : Objectif 1

- Activités réflexives et coopératives régulières.
- Entraîner les élèves à la résolution de tâches complexes, poursuivre les activités de résolution de problème.
- Entraîner les élèves à l'utilisation des outils mis à leur disposition (affichages...).
- Activités quotidiennes rapides et adaptées sur les notions de base / fondamentales (« Starter » mathématiques, calcul mental, vocabulaire, notions grammaticales).
- Faciliter la mise en activité en début de séances d'apprentissages et systématiser leur rappel, leur réactivation régulièrement.
- Créer et mutualiser des outils de différenciation pédagogique

Axe 1 : Objectif 2

- Développer des temps de lecture plus formalisés (15 minutes de lecture par jour / Silence on lit...)
- Entraîner les élèves à des pratiques d'écriture individuelles et collectives mettant l'accent sur les processus. Développer la participation à des prix et concours de lecture et d'écriture de manière régulière.
- Mise à disposition d'outils pour les élèves (affichage en classe, « carnets de règles » orthographiques et grammaticales) pour leur permettre d'avoir une posture réflexive sur leurs écrits et contribuer à l'enrichissement de leur vocabulaire.
- Proposer des dispositifs d'accompagnement pour les épreuves et les enjeux majeurs de la classe de 3°

Axe 1 : Objectif 3

- Poursuivre le travail commun sur la médiation culturelle.
- Poursuivre des activités de prises de paroles libres et personnelles en cycle 3 et 4 (forme Quoi de neuf dans le cadre de la vie de classe...) et plus formalisées (oral de présentation d'EPI...). Développer les activités qui favorisent le débat, les interactions.
- Atelier théâtre

Axe 2 : Objectif 1

- Poursuivre la réflexion sur l'élaboration d'un bulletin unique au collège

Axe 2 : Objectif 2

- Outil de suivi précis des dispositifs d'accompagnement étendu au-delà de l'année scolaire.
- Construire des échelles partagées pour expliciter la progression des compétences Ecrire du cycle 3 au cycle 4.
- Dispositifs devoirs Faits : rendre plus explicite et cohérent les attendus en matière de travail à la maison.

Axe 3 : Objectif 1

- Débat philosophique (heure de vie de classe ?) organisation de la classe en ilot, ToiMoiNous.
- Ritualiser les temps de travail collectif en classe,

Axe 3 : Objectif 2

- Actions de sensibilisation sur les conséquences d'un usage non maîtrisé des outils numériques, en lien avec les parents et les partenaires associatifs proches.

Axe 3 : Objectif 3

- Babel poétique, activités linguistiques sur les langues d'origine. Inscription à des concours (Big challenge)
- Systématiser l'assistant étranger.

Indicateurs

Axe 1 : Objectif 1

- Résultats au DNB, CFG
- Pourcentage de validation du socle commun.

Axe 1 : Objectif 2

- Nombre d'élèves emprunteur.es au CDI

Axe 1 : Objectif 3

- indicateur pour oral : notes des élèves à l'épreuve orale du DNB

Axe 2 : Objectif 2

- Nombre d'inscriptions à Devoirs Faits.

Axe 3 : Objectif 2

- Taux d'utilisation des tablettes, de la baladodiffusion
- Taux d'occupation de la salle 26 (salle multimédia)

COOPERATION

Objectifs

Axe 1 : Accompagner, valoriser le travail collectif des équipes éducatives et l'engagement des personnels

Objectif : Favoriser le développement des compétences professionnelles des professeurs.

Faciliter les temps de concertation (dans le cadre de la pondération) pour expérimenter, mettre en œuvre et évaluer les dispositifs pédagogiques, mutualiser les outils d'évaluation par compétences (Cycle 3 / 4)

Continuer de proposer des formations communes en s'appuyant sur la recherche en pédagogie et en didactique.

Axe 2 : Renforcer et valoriser les liens avec les parents et partenaires du réseau

Objectif 1 : Renforcer les partenariats avec les collectivités et les acteurs des territoires.

S'appuyer sur les compétences des partenaires pour développer les projets éducatifs et favoriser la réussite scolaire de chacun.

Améliorer la connaissance mutuelle des différents acteurs du réseau et des actions envisageables.

Actions collectives internes à l'échelle du collège

Objectif 2 : Développer et favoriser la coopération et la coéducation avec les parents.

Soutenir la coopération entre les parents - développer des espaces d'échanges au sein des établissements pour les parents.

Objectif 3 : Mieux communiquer et valoriser les actions

Renforcer les liens avec les journaux locaux (Couleur Locale, En Breil, Sioux).

Proposer un espace numérique commun et des temps de rencontre grâce à des événements festifs ou de valorisation de travaux d'élèves (portes ouvertes, semaine des Arts au collège par exemple...).

Propositions de mise en œuvre

Axe 1 :

- Développer des espaces de réflexion pédagogique partagée :
 - Des temps de pondération ciblés sur les compétences cycle 3 et 4
 - Temps de formation interne.
 - Échanges de pratiques, observations croisées : AP comme Apprendre, ToiMoiNous, suivi de classe par équipe, équipe disciplinaire
 - Développement d'une bibliothèque professionnelle.
 - Créer un dispositif d'accueil particulier pour les nouveaux collègues (temps d'observation, formation sécurité)
- Cross du collège / spectacles internes / expositions / sorties / voyages / semaines des arts

Axe 2 : Objectif 1

- Création d'un organigramme complet, précisant les missions et les compétences de chacun / Quartiers / Ville / Educatifs / Santé / Associatif
- Affichage et diffusion des possibilités de partenariats, version parents ? Quartiers ?
- Mise en place d'un forum associatif (focus sur un niveau par plage ? Tous les collègues disponibles ?)
- Conserver les interventions des partenaires dans le cadre de modules du CESC
- Favoriser les liens existant avec les dispositifs extérieurs relais comme le CLJ, la classe relais, les structures accueillantes Mesures de Responsabilisation.

Axe 2 : Objectif 2

- Soutien au café des parents : Communication (internes et externes -> médiateurs) ? Inter-école ? Pilotage ?
- Des réunions parents / professeurs trimestriels (remise des bulletins). Plus tôt ? Différencier les dates et les objectifs selon les niveaux ? 6ème ? Modalité des réunions de rentrée ?
- Des réunions parents / professeurs sur des thématiques précises (orientation, harcèlement, le numérique, etc.).
- Promotion du dispositif OEPRE : visibilité / soutien de l'équipe éducative
- Des temps de rencontre et de présence des parents dans la classe dans le cadre de semaines portes ouvertes.

Axe 2 : Objectif 3

- Communication de la ligne éditoriale et des délais à tenir vers toute l'équipe
- Des temps forts durant lesquels les parents sont associés et peuvent découvrir les réalisations, les productions des élèves (semaine des arts par exemple au collège)

Indicateurs

Axe 1 :

- Le nombre de jours de formation (en formation de proximité et en formations académiques).
- Nombre de projets collectifs mis en œuvre.
- Taux d'emprunt et d'utilisation de la bibliothèque professionnelle.

Axe 2 : Objectif 2

- Nombre de parents participants aux réunions parents professeurs.
- Nombre de projets éducatifs mis en œuvre en lien avec les partenaires.

Axe 2 : Objectif 3

- Nombre de vues et de connexions aux ENT par les parents.
- Nombre d'articles et de parutions relatifs au réseau dans les différents médias.

Objectifs

Axe 1 : Favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance

Objectif : Instaurer un climat scolaire positif propice aux apprentissages et au vivre ensemble

Mutualiser les outils d'organisation de la parole des élèves.

Anticiper le lien École-Collège et Collège-Lycée.

Poursuivre et développer les actions de liaison ou les actions passerelles cohérentes tout le long de l'année, en lien avec les apprentissages.

Poursuivre la mise en œuvre de groupes d'élèves restreints et de coenseignement.

Axe 2 : Construire une citoyenneté ouverte et responsable en renforçant l'éducation artistique et culturelle

Objectif 1 : Poursuivre le développement de projets culturels ambitieux avec des partenaires institutionnels, associatifs et locaux, à l'échelle du réseau

Améliorer la connaissance du PEAC de chaque élève au cours des différents cycles.

Objectif 2 : Développer les pratiques théâtrales, chorales et orchestrales, ainsi que les pratiques de sports collectifs

Objectif 3 : Ouvrir les élèves à l'Europe et à l'international pour qu'ils se familiarisent avec les langues et les cultures étrangères en rendant l'apprentissage plus concret.

Axe 3 : Construire une orientation choisie pour tous

Objectif 1 : Favoriser l'obtention du premier diplôme au travers de parcours diversifiés

Objectif 2 : Préparer les élèves au monde professionnel et socio-économique pour développer leur autonomie

Propositions de mise en œuvre

Axe 1 :

- Médiation par les pairs, parrainage, Conseil de Vie Collégienne (C.V.C.), de délégués, le message clair.
- Favoriser la mise en place de temps de vie collectifs (potager, FSE, ateliers manuels) en dehors de la classe.
- Dans les cycles et inter-cycles : lectures croisées, ateliers communs, coopérer entre élèves (notions, révisions...).
- Actions d'immersion (journée d'immersion des CM2 au collège et stage d'immersion au lycée pour les 3ème) et actions innovantes (journée d'intégration des 6ème, rentrée décalée).
- CESC : Parcours santé, égalité avec les modules sur l'éducation à la sexualité, les gestes qui sauvent.
- Favoriser par des actions de prévention l'acquisition d'une posture d'élève favorable : comprendre comment et pourquoi respecter le règlement intérieur et les codes attendus. (modules proposés en Salle de permanence ?)
- Travailler à une bonne connaissance de la part des élèves de l'échelle des sanctions appliquée dans le collège, et sur la notion de justice scolaire.

Axe 2 : Objectif 1

- Mettre en place un outil de transmission pour le cycle 3 (en lien avec le primaire) et le cycle 4.
- Renforcer la coopération avec la Ville de Nantes et le conseil départemental afin qu'un maximum d'élèves profitent des offres culturelles.

Axe 2 : Objectif 2

- Rencontres chorale CM2 / 6ème
- Théâtre en 5ème, en UPEAA / Projet Slam en 3ème / Pratique artistique en 4ème et 3ème (ateliers)
- Rencontres sportives cycle 3 / Cross du collège avec les écoles / Section sportive Rugby / Association sportive du collège.

Axe 2 : Objectif 3

- Favoriser les actions et projets mettant en jeu les langues enseignées au collège (théâtre, Rainbow Club, journée de l'Europe, semaine des langues, Big Challenge) et/ou pratiquées chez eux par les élèves (Babel poétique).
- Développer les partenariats avec des établissements étrangers par le biais de correspondances (eTwinning, mails, WhatsApp).
- Poursuivre et développer les projets de mobilité à l'international (mobilité Afrique du Sud) pour les élèves.

Axe 3 : Objectif 1

- Mise en œuvre de parcours individualisés (Parcours excellence, dispositif alternance).
- Soutien aux élèves dans le cadre de la préparation au DNB (semaine de révision avec des étudiants tuteurs).
- Préparation aux différents diplômes (CFG, DNB pro, DNB général, DELF, CECRL, ASSR).

Axe 3 : Objectif 2

- Participation à des actions dans le cadre du parcours avenir (Mise en place d'actions dès la 4ème, stages de découverte professionnelle en 3ème, Cordées de la réussite, Place ô gestes, forum des entrepreneurs).
- Développer des actions permettant aux élèves de mieux connaître la ville et de les encourager à plus de mobilité.

Indicateurs

Axe 1 :

- Pourcentage des écoles inscrit au collège

Axe 2 : Objectifs 1, 2 et 3

- Nombre d'actions culturelles et interculturelles.

Axe 3 : Objectifs 1 et 2

- Indicateurs qualitatifs : Nombre de stages obtenus hors quartier Nombre de stages obtenus via la plateforme départementale.
- Indicateurs de l'orientation (fin de 4ème, fin de 3ème, fin de 2nde).

SOLIDARITÉ

Objectifs

Axe 1 : Accompagner toutes les familles et les élèves

à besoins particuliers

Objectif 1 : Développer et renforcer des stratégies d'accompagnement en accordant une attention particulière aux familles en situation de pauvreté.

Soutenir l'alliance avec les parents pour leur permettre de suivre le parcours scolaire de leur enfant.

Prendre en compte la dimension sociale de chaque famille dans le parcours scolaire des élèves.

Favoriser les pratiques pédagogiques qui clarifient pour les élèves et leur famille le sens de l'école, sa finalité (voir ambition Réussite).

Objectif 2 : Réussir l'inclusion au quotidien

Identifier les élèves à besoins particuliers (élèves porteurs de handicaps, les allophones, les enfants du voyage) et définir les accompagnements idoines.

Mutualiser les outils et organiser des temps de formation sur l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Axe 2 : Vaincre les difficultés qui peuvent amener au décrochage scolaire

Objectif : Développer, renforcer et partager la prise en compte des besoins des élèves

Rechercher et partager des solutions aux problèmes de santé des élèves.

Mutualiser les outils et démarches pour construire les compétences sociales et civiques.

Propositions de mise en œuvre

Axe 1 : Objectif 1

- Dynamiser et amener des apports pour le « café des parents » au collège intégrant des partenaires du territoire.
- Faciliter la communication avec les familles en s'appuyant sur les partenaires (ex ASAMLA et SOLINGUA pour la traduction).
- Faciliter les échanges et les liens avec les écoles dans le cadre de la commission d'harmonisation.
- Créer un annuaire des associations et partenaires de santé ou sociaux sur le quartier.
- Accompagner les parents dans leurs démarches administratives en lien avec la scolarité de leur enfant (dossier de bourse, ENT).
- Faciliter l'accueil des élèves à la restauration scolaire (tarif préférentiel).
- Mise en œuvre du dispositif OEPRE.

Axe 1 : Objectif 2

- Développer la formation en direction des élèves à besoin particulier.
- Créer et mutualiser des outils de différenciation pédagogique dans le cadre de APcAP.
- Développer des stratégies de différenciation dans la classe notamment dans le cadre de PPRE ou PAP.
- Développer les inclusions des élèves UP2EA au sein de la classe ordinaire.
- Permettre aux élèves de partager leurs regards sur la différence : parrainage des élèves allophones, semaine culturelle et linguistique, connaissance de l'UPE2A.
- Développer le dispositif d'accompagnement en interne pour les élèves ex-allophones.
- Poursuivre les parcours particuliers en interne et à l'externe avec les partenaires dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité (PRE).
- Actions de sensibilisation et de prévention sur le thème du Handicap. Ateliers axés sur les notions de respect, de lutte contre les discriminations et contre le harcèlement.

Axe 2 :

- Développer l'utilisation de l'outil commun partagé sur STOCAD.
- Mise en place d'une instance pluridisciplinaire et partenariale pour le choix des aides à apporter (GAS à l'externe et GPDS en interne).
- Actions mises en œuvre dans le cadre du CESC et au sein de la classe.

Indicateurs

Axe 1 : Objectif 1

- Nombre de parents sur le dispositif OEPRE
- Nombre de parents au café des parents.
- Nombre de familles accompagnées dans leurs démarches administratives.

Axe 1 : Objectif 2

- Nombre de parcours particuliers (PAP, PAI, PPS, PRE, PPRE).
- Nombre d'inclusion des UPE2A.
- Résultats au DELF

Axe 2 :

- Nombre de commissions éducatives
- Nombre de mesures de responsabilisation
- Statistiques retards / absences.